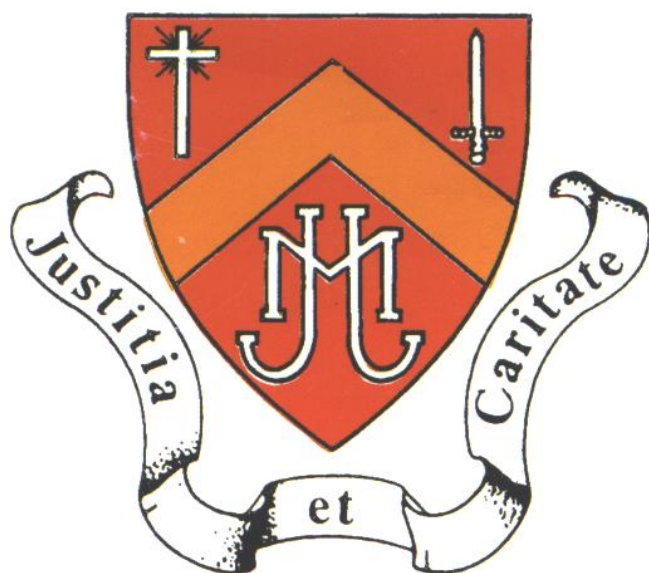


*Les origines de la Congrégation
des
Aumôniers du Travail*



Olivier Crucifix, diacre

Votre Père qui est aux cieux ne veut perdre aucun de ces petits (Mat.18, 14)

Introduction

La Congrégation des Aumôniers du Travail est née dans la Belgique du XIX^e siècle. Le monde ouvrier est réduit en esclavage par un patronat attaché à un libéralisme économique aveugle. Cette situation fera le lit d'émeutes et de grèves sanglantes.

Bon nombre de prêtres souhaitent soulager les souffrances de l'ouvrier mais refusent, à l'image des patrons, de se pencher sur les droits sociaux des travailleurs. Cette attitude creusera un profond fossé entre l'Eglise et les ouvriers.

Mais, soudain, en 1891, Léon XIII publie l'encyclique *Rerum Novarum* dans laquelle il condamne les conditions inhumaines dans lesquelles vit et travaille le monde ouvrier. Il prend clairement position en faveur de la solidarité parmi les ouvriers, il soutient l'organisation de syndicats et demande aux Etats de légiférer en matière de justice sociale.

C'est dans la foulée de cette encyclique que l'abbé Reyn et quelques compagnons proposent à Mgr Doutreloux, évêque de Liège, de s'occuper des besoins matériels et spirituels des travailleurs des grands centres industriels et de fournir aux patrons qui en ont la charge une aide efficace. Ils fondent ainsi les Missionnaires des Ouvriers, les Aumôniers du Travail. Ils vont d'abord créer un centre d'accueil pour les ouvriers à Seraing, puis s'orienteront vers l'enseignement.

Aujourd'hui, avec quinze mille étudiants et deux mille professeurs, les écoles des Aumôniers du Travail constituent une force incontournable des enseignements technique et professionnel libres, à tous niveaux et partout en Belgique: à Anvers, à Arlon, à Boussu, à Charleroi, à Meldert, à Merksem, à Saint-Trond, à Schaerbeek, à Seraing, à Virton-Pierrard.

Certains Aumôniers du Travail oeuvrent en dehors des écoles dans le milieu des bateliers et des exclus. D'autres travaillent au Congo et au Brésil où leur apostolat rejoint celui des premiers Aumôniers du Travail.

Première partie

Une situation triste et scandaleuse

La situation économique ¹

Au XIX^o siècle, l'évolution des techniques, le développement des moyens de communication (essentiellement le chemin de fer) et des situations politiques nouvelles tel que le développement du libéralisme, ont étendu le marché et ont favorisé l'industrialisation de nos régions.

Progressivement, le travail manuel des artisans est remplacé par la machine. Pour l'industrie, le bénéfice devient le but principal de l'économie.

L'objectif des grands patrons de cette époque est de produire beaucoup afin de gagner le plus possible en réduisant les dépenses au minimum.

La concurrence est au centre des préoccupations des patrons. S'ils veulent remporter des marchés, ils doivent diminuer leurs prix. Ils tendront donc à diminuer les salaires des ouvriers, à augmenter la durée du travail, à engager des femmes à la place des hommes car elles sont moins payées. Ils iront même jusqu'à employer des enfants qui sont encore moins bien rémunérés que les femmes. Parfois, des enfants de huit ans travaillent la nuit et sont obligés de chanter afin de ne pas s'endormir.

Les entreprises ont besoin de capitaux importants. C'est la raison pour laquelle des sociétés anonymes vont être créées. A partir de ce moment, le patron devient un directeur d'usine, intermédiaire entre un conseil d'administration et un personnel dont il s'éloigne de plus en plus.

La situation sociale ²

Sous l'Ancien Régime, les corporations s'occupaient de la formation des futurs artisans-ouvriers. Les apprentis étaient confiés à des maîtres plus âgés qui étaient chargés de les former professionnellement et de veiller à leur moralité.

La révolution française avait supprimé les corporations.

Pour le patron du XIX^o siècle, il n'est pas nécessaire que l'ouvrier soit instruit. Sa formation professionnelle est réduite au minimum.

Depuis l'indépendance de la Belgique, plus aucun contact commercial n'existait avec la Hollande et ses colonies. De plus, la France pratiquait le protectionnisme. Cette situation ne pouvait qu'engendrer un mauvais climat économique.

La demande d'emploi dépassant l'offre, l'ouvrier est obligé d'accepter un travail à n'importe quelle condition.

(1) LECERF, E., *Le livre de l'histoire de la Belgique*, G.P., Rouge et Or, Paris, 1985

(2) CHRISTOPHE, P., *2000 ans d'histoire de l'Eglise*, Droguet et Ardant, Paris, 2000, pp.920-950

Cet état de fait favorise des conditions de vie épouvantables : logements exigus, alimentation sommaire. L'alcoolisme permet de s'évader pour un moment mais ruine les familles et teinte les relations d'agressivité. L'alcoolisme est un véritable fléau. C'est pour cette raison que le 17 janvier 1903, le gouvernement décide une hausse de cinquante pour-cent des taxes sur l'alcool. ³

La misère est telle que beaucoup de Belges vont émigrer vers le continent américain, surtout vers l'Argentine et le Canada. L'Argentine essaie d'attirer la main-d'œuvre belge en offrant le prix du voyage.

Des agents circulent dans les campagnes afin de présenter l'Argentine comme un pays où l'on peut faire fortune. Une fois sur place, les illusions disparaissent bien vite.

La situation politique ⁴

Depuis la révolution française, la bourgeoisie a pris le pas sur le clergé, et la noblesse a barricadé ses positions politiques en choisissant dès 1831 une constitution très libérale pour l'époque. Elle organise des chambres élues au suffrage censitaire (droit de vote uniquement aux hommes qui payent un certain montant d'impôts, assez élevé pour sélectionner ceux qui votent ou pas).

En Belgique, à cette époque, deux grands partis se partagent la scène politique.

Dès l'indépendance belge, Catholiques et Libéraux ont choisi de s'unir. Tant que la menace hollandaise subsistait, ils sont restés fidèles à l'unionisme. Mais leurs positions étaient trop différentes pour que cela perdure. L'opposition se manifeste au niveau de l'enseignement (en 1834, les évêques décident de créer une université catholique à Louvain. Le franc-maçon Verhaegen crée l'Université Libre de Bruxelles). Cette opposition existe encore aujourd'hui.

Ces deux partis s'intéressent peu au sort de la classe ouvrière. Cependant, dans les rangs des deux partis, des *démocrates*, inquiets de la montée du socialisme, souhaitent proposer des lois afin de supprimer les injustices. C'est ainsi que, le 18 avril 1893, ils proposent le vote plural. Il s'agit d'un suffrage universel imparfait qui donne une voix à tous les hommes âgés de plus de 25 ans accomplis mais attribue une voix supplémentaire aux censitaires (ceux qui paient un certain montant d'impôts), aux capacitaires (les porteurs d'un certificat de l'enseignement moyen et les fonctionnaires) ainsi qu'aux pères de famille. Cette loi a favorisé l'accès des socialistes aux chambres. Ils ont ainsi pu faire voter des lois en faveur de plus de justice sociale. Ces lois leur ont attiré la sympathie de beaucoup d'ouvriers qui, de ce fait, ont quitté les rangs de l'Eglise. Une Eglise qui, jusque-là, se rangeait souvent du côté du patronat.

(3) *Chronique de la Belgique*, Editions Chronique, 1987, p.726

(4) LECERF, E., op.cit, pp.161-171

De plus, depuis 1880, les socialistes avaient lancé des coopératives : des boulangeries, cafés, magasins, pharmacies. Ces structures autonomes libèrent l'ouvrier de la dépendance du patron qui, bien souvent, possède son café, son magasin...

Il est probable que certains patrons avaient à l'égard de leurs ouvriers une attitude humaine. Mais ils ne constituaient pas la majorité.

En effet, bon nombre d'entre eux, souvent catholiques, redoutaient de voir les ouvriers s'organiser en syndicats. Ils craignaient comme la peste des idées qui pourraient conduire à plus de justice sociale. Ils étaient effrayés à l'idée de perdre leurs privilèges. Cette attitude ne pouvait conduire qu'à des grèves, des émeutes qui ont mené un trop grand nombre d'ouvriers à la mort.

Comment expliquer l'attitude des patrons catholiques face à la misère ouvrière ?

Pour eux, le système économique n'est en rien responsable de la misère ouvrière. D'ailleurs, il ne s'agit pas de la misère de toute une classe, mais une juxtaposition de cas malheureux.

Ils abordent donc le problème sous un angle restreint. Il veulent bien être charitables envers l'ouvrier : lui donner de la nourriture et des vêtements. Ils optent pour une politique qui va du riche vers le pauvre. Or, dans ce système, l'ouvrier n'a pas la possibilité de prendre son sort en main.

De plus, les patrons considèrent que si la société est inégalitaire c'est que Dieu l'a voulu.

Ils pensent que la pauvreté des ouvriers vient de leurs mœurs : *l'argent, ils le boivent* entend-on dans le film *Daens*. Ils pensent donc qu'en tant que patrons catholiques, ils doivent rendre les ouvriers honnêtes et bons chrétiens; ils seront ainsi économes et travailleurs.

Il est évident que ce comportement paternaliste ne pouvait conduire, lui aussi, qu'à d'inévitables tensions.

Deuxième partie

Léon XIII inquiet de la condition des ouvriers

L'encyclique Rerum Novarum ⁵

Dans cette lettre, le Pape prend conscience des nombreuses innovations politiques et économiques de son époque. Il pense que ces nouveautés doivent passer dans le domaine social.

Il constate que la richesse est entre les mains de peu de monde, et donc que les pauvres sont dans une situation imméritée. Ainsi, il souhaite proposer des remèdes à cette situation.

La critique du socialisme ⁶

Il évoque d'abord le faux remède que constitue à ses yeux le socialisme. En effet, le socialisme, en prônant la mise en commun de tous les biens gérés par l'Etat, retire à l'ouvrier la possibilité d'acquérir un bien avec ce qu'il a gagné. Tout homme a droit à une propriété privée et à faire fructifier son bien.

Le socialisme va contre le droit de la famille. En effet, en supprimant la possibilité d'engranger des biens pour soi, le socialisme empêche le père de famille d'acquérir des biens propres et de les transmettre en héritage. La famille est une société miniature qui a ses droits. L'Etat ne peut s'immiscer dans la vie familiale, sauf en cas de violations graves des droits élémentaires des personnes.

Le Pape dit qu' *en substituant à la providence paternelle la providence de l'Etat, les socialistes vont contre la justice naturelle et brisent les liens de la famille.* ⁷

Le vrai remède apporté par l'Eglise

Léon XIII propose un remède à la misère du monde ouvrier : l'Eglise est la solution aux maux de ce temps. Grâce à l'Evangile, Elle peut mettre fin au conflit en réglant la vie et les mœurs des gens. Par ses institutions, l'Eglise veut améliorer la condition ouvrière.

Le Pape conseille à l'homme de prendre sa condition en patience. En effet, il est normal qu'il y ait des inégalités : différence d'intelligence, de talents, d'habileté, de santé ... L'inégalité peut être bénéfique à tous. La variété des dons fait vivre la société. De plus, la douleur et la souffrance sont le lot de l'humanité.

Il y a des inégalités entre les classes sociales aussi. Elles doivent s'unir, se compléter car *il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital.*⁸

(5) *Théo*, Droguet et Ardant, Fayard, Paris, 1992, pp. 457-459

(6) SMET, R., *Méditation sur le Royaume*, La Procure, Namur, pp. 43-47; 157-162

(7)(8) LEON XIII, Pape, *Encyclique Rerum Novarum*, Bonne Presse, Paris, 1946, pp.13; 17

L'Eglise rappelle aux riches et aux pauvres leurs devoirs mutuels : l'ouvrier doit exercer honnêtement son travail. Il ne peut user de la violence pour obtenir des droits. Les patrons, quant à eux, ne peuvent tenir les pauvres en état d'esclaves. Ils ne peuvent imposer un travail au-dessus des forces des ouvriers. Ils doivent donner à chacun le salaire qui convient. Les riches devront expliquer devant Dieu ce qu'ils ont fait de leur fortune. Le superflu des riches doit être versé aux pauvres, *c'est un devoir de charité chrétienne* 9, celui qui a reçu des biens matériels doit s'en servir pour aider les autres.

Léon XIII invite les riches et les pauvres à prendre conscience qu'il sont les uns et les autres "enfants de Dieu" et que les pauvres sont appelés *bienheureux* par le Christ. Il n'y a donc pas de honte à être pauvre, d'autant plus que la vraie richesse de l'homme, c'est sa manière de vivre, sa vertu.

La misère peut être réduite grâce aux mœurs chrétiennes qui détournent les gens du vice, mais aussi par des institutions charitables.

Et l'Etat ?

L'Etat doit lever des impôts avec modération. Il doit aussi s'occuper du sort de la classe ouvrière. En effet, les ouvriers sont facteurs de prospérité.

Il faut donc que l'Etat légifère lorsque les ouvriers sont victimes d'abus.

Que l'Etat se fasse donc à un titre tout particulier, la providence des travailleurs. 10

Le Pape désire que le travail des femmes et des enfants soit réglementé et que le repos dominical soit instauré. (La loi sur le repos dominical ne sera votée qu'en 1905).

Les syndicats 11

Léon XIII souligne l'importance des institutions de secours mutuels et des corporations d'ouvriers. Il invite les ouvriers chrétiens à s'unir dans le cadre d'associations qui n'excluent pas la religion.

Il faut que l'Etat protège ces associations sans s'y immiscer.

Les associations d'ouvriers doivent laisser une place à l'instruction religieuse afin de favoriser le retour de l'ouvrier à l'Eglise.

(9)(10) Léon XIII, Pape, *op.cit.*, pp.17 ; 30

(11) *Théo, op.cit.*, p.459

Troisième partie

La fondation des Aumôniers du Travail

Théophile Reyn

Cinquième d'une famille de huit enfants, Théophile est né à Beveren-Waes , le 8 mars 1860. A dix-sept ans, il part pour Issoudun, au centre de la France, chez les Missionnaires du Sacré-Cœur.

Ordonné prêtre en 1885, Théophile Reyn devient Supérieur de la Maison de Borgerhout, près d'Anvers, en 1889. Désigné Supérieur de la Maison-Mère à Issoudun en 1893, il mûrit cependant d'autres projets: il veut aller vers les ouvriers car il souffre devant le sort pitoyable qui leur est réservé. Il quitte les Missionnaires du Sacré-Cœur et fonde en 1894 les "Aumôniers du Travail". Il meurt le 8 mars 1941, le jour de ses quatre-vingt-un ans, happé par une voiture allemande à l'angle de la rue Royale et de la rue de la Loi, à Bruxelles.

Le temps de la fondation ¹³

En 1886, des émeutes et des attentats créent la panique dans tout le pays. Dès mars, des émeutes révolutionnaires éclatent à Liège. Des usines sont saccagées dans le Hainaut, le château d'un chef d'entreprise est incendié à Jumet. Des leaders socialistes poussent les ouvriers à la révolte. Jean Volders, le rédacteur du journal *Le Peuple*, provoque l'enthousiasme chez les ouvriers en disant : *L'heure est venue où l'ouvrier doit cesser d'être autre chose que de la chair à canon, de la chair à travail, de la chair à désirs.* ¹² A l'issue de ses conférences, les ouvriers forment des cortèges où les drapeaux rouges côtoient le chant de *La Marseillaise*. La répression sera sanglante : 24 morts et 18 blessés dans le Pays Noir.

Suite à ces événements, le 29 septembre 1886, Monseigneur Doutreloux, évêque de Liège, convoque un Congrès des œuvres sociales. L'évêque de Liège veut placer autour de la même table des acteurs du monde religieux, économique et politique, afin de trouver une solution au problème de la misère ouvrière.

Dans son discours inaugural, Monseigneur Doutreloux évoque le projet de créer des *Aumôniers du Travail*. Ils devraient être en contact avec les ouvriers et développer la foi dans ce milieu.

En 1893, le Père Théophile Reyn est supérieur de la Maison-Mère des Missionnaires du Sacré Cœur à Issoudun, en France. Il se sent vivement interpellé par le sort des ouvriers et pense créer une nouvelle Congrégation entièrement centrée sur le monde ouvrier.

(12) *Chronique de la Belgique*, Editions Chronique, Paris, 1987, p.726

(13) FERRO, M., *Comprendre les idées du XX^e siècle*, Marabout-Université, Paris, 1971, pp.38-45

A cette époque, la Congrégation des Missionnaires du Sacré Cœur est en crise : des religieux ont quitté la Congrégation ou ont été dispersés suite aux persécutions religieuses françaises.

Le Père Reyn demande la permission de quitter sa Congrégation afin d'avoir les mains libres pour mettre en œuvre son projet. Il n'est pas dans les usages qu'un religieux quitte sa Société. Reyn sera vivement critiqué. Malgré cela, il persévère et se tourne vers Monseigneur Doutreloux, puisqu'il est le premier à avoir évoqué la création d'une Société d'Aumôniers du Travail.

Le Père Reyn était très proche de l'abbé Garnier. Ce prêtre parisien souhaitait fonder une société de religieux dont l'apostolat s'orienterait vers le monde ouvrier. Il désirait s'associer à Théophile Reyn mais le regard de ce dernier se tournait irrésistiblement vers le bassin liégeois.

Reyn à Liège.

Il est reçu à l'évêché de Liège en janvier 1894. L'évêque l'encourage dans ses démarches.

Dès le mois de février, le fondateur des Aumôniers du Travail est entouré de compagnons : le Père Vandel qui sera supérieur du scolasticat, de deux sous-diacres : Crowley et Hannigan et de trois scolastiques : Ernest Janssen, Arnold Knapen et Henri de Bakker. ¹⁴

Avant de fonder une nouvelle Congrégation et de prononcer des vœux devant l'Evêque de Liège, le P. Reyn devait obtenir l'autorisation de l'Archevêque de Bourges, dont dépend Issoudun. Il l'obtiendra.

Lorsqu'on lit les lettres échangées entre l'abbé Garnier et Théophile Reyn, il semble bien que l'on reprochait à ce dernier la précipitation avec laquelle il voulait constituer sa nouvelle société.

Malgré cela, l'évêque de Liège accepte de réfléchir à la création d'une nouvelle Congrégation dans son diocèse. Il demande à Th. Reyn d'être d'abord vicaire dans une paroisse industrielle pendant une ou deux années afin de pouvoir réfléchir longtemps et sérieusement à la manière de constituer cette nouvelle société religieuse.

L'évêque souhaite d'ailleurs que les premiers compagnons de Reyn soient formés au séminaire de Liège.

(14) PIRE, F., m.o., *Histoire de la Congrégation des Aumôniers du Travail*, Imprimerie Collins, Charleroi, 1942, p.37

Cette décision ne plaît pas à Th. Reyn car elle retarde la mise en œuvre de son projet. Il demande à Mgr. Doutreloux de revoir sa décision. Celui-ci refuse et précise sa position. En fait, il se méfie de religieux qui ont quitté leur société, qui sont étrangers à son diocèse. Bref, les nouveaux venus n'ont pas fait leurs preuves et il veut les tester. Il refuse d'ailleurs de les incorporer à son diocèse. Ce qui laisse à l'évêque et aux nouveaux venus une grande liberté. Pour l'un, celle de les renvoyer, pour les autres, celle de partir.

En fait, l'évêque de Liège agit prudemment.

Même si cela ne correspondait pas aux plans de départ, Théophile Reyn devient vicaire à Seraing où l'abbé Louis Lohest était lui-même vicaire. Les deux hommes sympathisent rapidement.

A ce moment, à Liège, le Chanoine Pottier, un des fondateurs de la Démocratie Chrétienne en Belgique, œuvre lui aussi en faveur de la classe ouvrière. Il organise des manifestations à Liège. Il les veut grandioses par le nombre de participants. Dans une de ses lettres, datée du 18 avril 1894, il demande à Th. Reyn d'y envoyer tous les habitants de Seraing.

Les fondateurs

La Congrégation des Aumôniers du Travail commence ainsi à prendre forme. Mais c'est seulement le 25 mars 1894 qu'elle naît vraiment. C'est à cette date que sept Aumôniers du Travail prononcent leurs vœux devant l'évêque de Liège.

Voici brièvement la biographie de ces religieux ¹⁵ :

L'abbé Klots (1858-1927) était un Alsacien. Docteur en philosophie et théologie. Comme Reyn, il était missionnaire du Sacré Cœur.

L'abbé Louis Lhoest (1866-1938), issu de la bourgeoisie liégeoise, docteur en philosophie et théologie. Il était vicaire à Seraing lorsqu'arrive l'abbé Reyn.

Les abbés Hannigan (1872-1915) et Crowley (1873-1934), deux Irlandais. L'abbé Hannigan sera professeur. De santé fragile, il mourra dans une prison allemande.

L'abbé Ernest Jansen (1871-1929). Il était d'origine hollandaise et est connu dans la Congrégation pour avoir fondé à Anvers une école de diamantaires. Des options telles que bijouterie, horlogerie ou joaillerie existent encore aujourd'hui à la *Vrije Technishe School Technicum* à Anvers. Il est aussi un des deux fondateurs de l'institut des Arts et Métiers de Pierrard à Virton.

(15) PIRE, F., m.o., op.cit., pp.40-41

L'abbé Pire (1867-1960) Liégeois d'origine. Il devient directeur de l'institut des Arts et Métiers de Pierrard à Virton en 1901. Il le restera jusqu'en 1935. Il va donner à cette école une renommée qui dépasse les frontières belges. Il obtient l'appui du gouvernement pour étendre les activités de son institut. Les industriels voisins le soutiennent aussi.

L'abbé Pire agissait avec ses élèves à la manière d'un père. Ainsi, en 1916, quel ne fut pas son chagrin d'apprendre que les Allemands enlevaient les hommes pour les faire travailler en Allemagne. Le dimanche 3 décembre, il se présente à la *commandantur* et obtient une attestation du commandant pour chacun des élèves, déclarant qu'il s'agissait d'un élève et non d'un chômeur. Il était entendu qu'on n'enlevait que les chômeurs. Malgré cela, trente élèves de Pierrard furent emmenés à Munster. *Le directeur voulut protester; trois baïonnettes le réduisirent au silence en le poussant à la porte.* 16

Nature et buts de la Congrégation 17

Le 21 novembre 1894, les Aumôniers du Travail deviennent une Congrégation diocésaine reconnue.

Les Aumôniers du Travail constituent une Congrégation religieuse cléricale de droit pontifical, composée de clercs et de frères. Ils vivent les vœux de chasteté, pauvreté et obéissance en se dévouant à la formation des ouvriers et au développement humain et religieux des travailleurs.

A la manière du Christ, l'Aumônier du Travail doit surtout se préoccuper du sort de ceux qui sont le plus abandonnés : les chômeurs involontaires, ceux qui ne sont pas assez productifs...Il s'efforce de faire découvrir à tout travailleur la dimension religieuse du travail : comment tout travail, même de peu d'intérêt au jugement des hommes, contribue à l'établissement du Royaume de Dieu dans le monde. S'acquitter de son travail par amour pour Dieu.

Les ouvriers méritent l'attention des Aumôniers dans d'autres domaines que le travail : la vie de famille, les loisirs, la promotion religieuse, l'éducation et l'instruction des enfants.

(16) *Bulletin de l'union des Anciens élèves de l'Ecole d'Arts et Métiers*, juillet 1921, p.3

(17) *Règle de la Congrégation des Aumôniers du Travail*, chapitre de 1980, pp.25 ; 64

Seraing-la-Rouge ¹⁸

C'est à Seraing, Seraing-le-Rouge, que va naître et grandir la Congrégation des Aumôniers du Travail.

A cette époque, Seraing est une commune de 40.000 habitants. Avec les communes voisines, Flémalle, Jemeppe-sur-Meuse, Tilleur et Ougrée, le nombre d'habitants s'élève à 150.000. Ils vivent essentiellement de l'industrie métallurgique. La grande majorité de la population est gagnée au socialisme.

A Seraing, les *immigrés* de cette époque ne viennent ni d'Afrique, ni des pays de l'Est, mais bien du Limbourg et des Ardennes. Certains ont laissé femmes et enfants *au pays*. Ils espèrent gagner leur vie décentement et rejoindre ou faire venir leur famille. Mais les conditions de vie et de travail les amènent à dépenser leurs maigres revenus au café ou dans le jeu.

L'abbé Reyn souhaite donc installer le berceau de sa Société au centre de cette ville agitée, dans un univers à la Zola. Il choisit une ancienne verrerie en ruines. Il décide de faire raser les bâtiments et de construire un nouvel édifice à double usage : une maison communautaire pour les Aumôniers et une maison pouvant accueillir et loger une centaine d'ouvriers en chambre individuelle.

On trouve une salle d'eau commune, la maison est chauffée et équipée d'une installation électrique. Ce confort est exceptionnel pour l'époque. En effet, à Seraing comme ailleurs, on parle de *la paillasse chaude*. Certains habitants louaient aux ouvriers "étrangers" des paillasses. Ils choisissaient le nombre d'heures de location. Un fois réveillé, l'ouvrier devait quitter le lit et un autre prenait sa place. Le lit ne refroidissait jamais. On imagine sans peine la qualité de l'hygiène de ces couches.

Les ouvriers peuvent prendre les repas chez les Aumôniers.

Une chapelle a été construite. Rien n'oblige les *pensionnaires* à participer aux offices. Pourtant, il arrive que certains fidèles doivent assister à la messe à l'extérieur, faute de place.

Chez les Aumôniers, les ouvriers peuvent être aidés, connaître leurs droits dans différents domaines : le service militaire, la location d'une maison, les contributions. Lorsque le problème est trop pointu, un avocat est même engagé.

Le service militaire évoqué plus haut constitue un problème pour beaucoup d'ouvriers. Jusqu'en 1909, la conscription se faisait par tirage au sort mais était transmissible à autrui moyennant finances.

(18) *Les Aumôniers du Travail, cent ans au service de la jeunesse et des travailleurs*, Saint-Trond, Imprimerie Falize-Henry, Kortesseem, 1994, p.7

Il est évident qu'on ne trouvait que des pauvres dans les casernes. Le service militaire provoquait souvent le licenciement du conscrit.

Les Aumôniers visitent les ouvriers sur leurs lieux de travail : usines, mines. Ils se forment afin d'intervenir dans les Conseils de Conciliation entre patrons et ouvriers. Ils écrivent dans les journaux, organisent des conférences. Cela ne plaît évidemment pas à tout le monde. En effet, *dans les milieux chrétiens conservateurs, on attaque avec véhémence "l'hypersocialisme" des Aumôniers du Travail qui risque de saper l'unité politique du monde catholique.* 19

En fait, les Aumôniers souhaitent aller à la rencontre des ouvriers là où ils vivent afin de les soutenir, de les aider à faire valoir leurs droits, de les instruire et progressivement de les ramener à l'Eglise afin de créer un monde plus fraternel.

Cette tâche est complexe. En effet, l'anticléricalisme des socialistes est violent. Même si la plupart des ouvriers ont encore été élevés dans le christianisme, il ont pris leurs distances.

Progressivement, par l'exemple de service, les Aumôniers vont gagner la sympathie des ouvriers. Il n'est pas courant au XIX^e siècle de voir des prêtres auprès des ouvriers et encore moins des *prêtres hôteliers*. Un trop grand nombre préfère *dîner au château* que servir la soupe aux *petits*. Lors de l'épidémie de choléra, l'abbé Reyn contractera cette maladie en soignant un malade. Il n'en mourra pas. Cette attitude augmentera son influence auprès des ouvriers.

Une hôtellerie

La maison des ouvriers remporte un franc succès. Le dimanche, il ne passe pas moins de 2000 personnes 20. Les Aumôniers ne laissent personne indifférent. Même le journal français *Le Monde* consacra un article à l'œuvre de Th. Reyn.

L'Eglise et les ouvriers sont étrangers. Il n'est donc pas évident de voir les deux mondes se rencontrer. Le vocabulaire et la tenue des ouvriers n'avaient rien avoir avec l'attitude des prêtres. C'est pour cela que Reyn sera attentif à la propreté de l'hôtellerie et à la qualité de l'accueil : on ne parle pas, on ne se comporte pas dans un environnement sain comme dans un café malfamé. Donc, par l'accueil et l'exemple, les Aumôniers veulent non seulement améliorer la qualité de vie des ouvriers, mais aussi orienter leurs mœurs.

(19)(20) *Les Aumôniers du Travail, cent ans au service de la jeunesse et des travailleurs*, Imprimerie Falize-Henry, Kortesse, 1994, p.8

Des coopératives ²¹

Pour accueillir du monde, il faut de l'argent. C'est pour cette raison qu'en janvier 1897, le Conseil Généralice décide d'attacher à ses maisons mangeuses de capitaux des coopératives qui, elles, risquaient d'en rapporter. Ainsi naissent des brasseries, des épiceries et une association de bûcherons dans le Condroz.

Mal gérées, ces sociétés disparaissent vite. Cela portera un coup terrible à la Congrégation. Voici ce qu'en dit l'abbé Pire : *Les pertes d'argent sont une chose que les intéressés ne pardonnent guère. Les Aumôniers perdirent, eux, outre leur argent, leur réputation. Il se firent de nombreux ennemis et leur influence fut gravement compromise.* ²²

(21) *Les Aumôniers du Travail, cent ans au service de la jeunesse*, op.cit., p.9

(22) PIRE, F., m.o., op.cit., pp.95-96

Quatrième partie

L'orientation vers l'enseignement

La technique comme planche de salut ²³

Malgré l'échec des coopératives, tout n'est pas perdu : deux routes allaient se croiser. Le Chanoine Crousse avait fondé à Virton le collège Saint-Joseph, une école ménagère ainsi qu'une école agricole. Il rêvait d'une école technique supérieure où des ingénieurs formeraient des contremaîtres. Voici ce qu'il écrit à un de ses confrères :

Virton, le 12 mars 1897

Monsieur le Curé,

Saint Joseph est le Patron de nos œuvres agricoles. Il a béni nos entreprises au-delà de tout ce que nous pouvions espérer.

Il est de notre devoir pendant le mois qui lui est consacré de lui témoigner notre reconnaissance pour tant et de si grands bienfaits dont profitera la classe agricole de notre région.

Mais il y a une autre classe de la population qui doit attirer notre attention. Les ouvriers ont besoin, eux aussi, de notre concours pour l'amélioration de leur condition sociale et religieuse.

J'ai un beau projet en voie d'exécution.

Les anciennes forges de Pierrard nous sont acquises; nous en ferons, Dieu aidant, un centre d'industries en faveur des ouvriers.

Daignez, Monsieur le Curé, prier et faire prier beaucoup dans votre paroisse pour que Saint Joseph bénisse cette nouvelle entreprise.

Je suis, avec respect, votre humble et reconnaissant serviteur.

E. Crousse

(23) *Les Aumôniers du Travail, cent ans au service de la jeunesse*, op.cit., pp.9-10

MONIN, L., *Pierrard, des origines à l'an 2000*, Virton, 2000, pp.26-32

En septembre 1898, le Chanoine Crousse se tourne vers les Aumôniers du Travail. Un mois plus tard, les abbés Reyn et Pire sont à Pierrard. Le site est peu accueillant : les ruines d'un ancien haut fourneau à charbon de bois, une végétation folle, de vieilles roues hydrauliques pourrissent sur les bords de la rivière, le Ton. 24

En octobre 1899, un petit atelier de mécanique et de fonderie est en place. Certains élèves du collège Saint Joseph viennent y travailler trois fois par semaine. Ils se préparent ainsi à suivre les cours de l'école des Arts et Métiers.

C'est donc vers l'enseignement que les Aumôniers se tournent. Ce changement n'est pas uniquement dû à l'échec des coopératives. Il s'agit aussi de la volonté de l'évêque de Liège, Mgr. Rutten, d'allure conservatrice. Les industriels belges souhaitent aussi une main-d'œuvre de qualité. C'est pour cela que les Aumôniers recevront l'appui financier du gouvernement.

Les Aumôniers adaptent donc leur vocation : du *champ de bataille* de Seraing-la-Rouge, il arrivent à Virton où ils vont donner aux ouvriers des chefs chrétiens ainsi qu'une main d'œuvre de qualité aux industriels.

L'institut des Arts et Métiers de Pierrard est ainsi la première école des Aumôniers. Par la suite, dix autres seront fondées entre 1900 et 1957.

(24) *Les Aumôniers du Travail et leurs écoles*, Imprimerie Falize-Henry, Kortesse, s.d., pp.3-8

L'enseignement professionnel - Sa nécessité - Considérations à propos de l'établissement d'une Ecole des Arts et Métiers à Virton par les Aumôniers du Travail, Imprimerie J.-B. Raty, Virton, 1898

Conclusion et Perspectives

Justitia et Caritate

Ces deux vertus qui figurent sur son blason synthétisent l'œuvre de la Congrégation des Aumôniers du Travail. Léon XIII ne les a-t-il pas rappellées dans son encyclique *Rerum Novarum* ?

Les pages qui précèdent illustrent comment les Aumôniers ont appliqué leur devise : *mettre l'homme debout par la Justice et la Charité*.

Pratiquer la charité chez les Aumôniers, ce n'est pas créer une situation de dépendance du pauvre vis-à-vis du riche. Non, il s'agit plutôt de tout faire pour donner à l'ouvrier toutes les chances de se *mettre debout*. Et cela en l'encadrant, en lui permettant une vie digne, en le protégeant du mépris de certains patrons.

Quant à la justice, il s'agit bien entendu de la justice sociale. Il faut absolument libérer le travailleur de toutes les conditions inhumaines de vie et de travail. Les Aumôniers veulent sensibiliser les gens à la notion de justice et travailler au regroupement des travailleurs pour leur faire connaître leurs droits et leurs devoirs.

Perspectives

Les Aumôniers du Travail sont de moins en moins nombreux. Mais ils veulent prolonger leur idéal en s'associant des collaborateurs laïcs.

Le XIX^e siècle nous semble bien loin. Pourtant, aujourd'hui comme il y a cent ans, des petits, des sans voix sont encore et toujours méprisés, exploités, abîmés par un monde économique impitoyable. Oui, les problèmes ne manquent pas :

- L'inéquitable répartition internationale du travail et des biens matériels;
- Les tendances politiques néo-libérales et d'extrême-droite;
- Les intégrismes;
- L'effritement de l'action syndicale;
- La réduction minimalisante du message chrétien;
- La dislocation des familles.

La Justice et la Charité sont capables d'apporter une réponse cohérente à ces problèmes. Car une façon de préparer l'avenir est de vivre avec enthousiasme le charisme des Aumôniers du Travail, essayant d'être fidèle à la volonté de Dieu, dans la construction d'un monde meilleur.

Remerciements

Merci au frère Henk Dekort, aux abbés Antoine Goffin, Christian Van Riel, Frantz Van Rossum qui ont évoqué leurs souvenirs.

Merci à Monsieur Georges Gérard, ancien directeur de l'Ecole Industrielle pour le prêt de documents et de photos.

Merci à Benoît Soetens pour sa relecture.

Merci à vous, Messieurs les Aumôniers du Travail, d'avoir gardé la flamme depuis plus de cent ans et de la transmettre aujourd'hui à vos nombreux enseignants et éducateurs.

Bibliographie

BACK, F., *La plume et la souris. L'histoire des Aumôniers du Travail à Arlon*, Imprimerie Lorgé, Athus, 2000

Bulletin de l'union des Anciens élèves de l'Ecole d'Arts et Métiers, juillet 1921.

CHRISTOPHE, P., *2000 ans d'histoire de l'Eglise*, Droguet et Ardant, Paris, 2000

Chronique de la Belgique, Editions Chronique, Paris, 1987.

DEKORT, H., GOFFIN, A., VAN RIEL C., VAN ROSSUM, F., *Aumôniers du Travail - témoignages*.

FERRO, M., *Comprendre les idées du XX^e siècle*, Marabout-Université, Paris, 1971

L'enseignement professionnel - Sa nécessité - Considérations à propos de l'établissement d'une Ecole des Arts et Métiers à Virton par les Aumôniers du Travail, Imprimerie J.-B. Raty, Virton, 1898

Les Aumôniers du Travail, cent ans au service de la jeunesse et des travailleurs, Imprimerie Falize-Henry, Kortesse, 1994.

Les Aumôniers du Travail et leurs écoles, Imprimerie Falize-Henry, Kortesse, s.d.

LEON XIII, Pape, *Encyclique Rerum Novarum*, Bonne Presse, Paris, 1946.

MONIN, L., *Pierrard, des origines à l'an 2000*, Virton, 2000.

PIRE, F., m.o., *Histoire de la Congrégation des Aumôniers du Travail*, Imprimerie Collins, Charleroi, 1942.

Règle de la Congrégation des Aumôniers du Travail, chapitre de 1980.

SMET, R., *Méditation sur le Royaume*, La Procure, Namur, 1986.

Théo, Droguet et Ardant, Fayard, Paris, 1992.

Sommaire

INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE :UNE SITUATION TRISTE ET SCANDALEUSE	5
LA SITUATION ECONOMIQUE	6
LA SITUATION SOCIALE	6
LA SITUATION POLITIQUE	7
DEUXIEME PARTIE : LEON XIII INQUIET DE LA CONDITION DES OUVRIERS	9
L'ENCYCLIQUE RERUM NOVARUM	10
LA CRITIQUE DU SOCIALISME	10
LE VRAI REMEDE APORTE PAR L'EGLISE	10
ET L'ETAT ?	11
LES SYNDICATS	11
TROISIEME PARTIE : LA FONDATION DES AUMÔNIERS DU TRAVAIL	12
THEOPHILE REYN	13
LE TEMPS DE LA FONDATION	13
REYN A LIEGE	14
LES FONDATEURS	15
NATURE ET BUTS DE LA CONGREGATION	16
SERAING-LA-ROUGE	17
UNE HÔTELLERIE	18
DES COOPERATIVES	19

QUATRIEME PARTIE : L'ORIENTATION VERS L'ENSEIGNEMENT	20
LA TECHNIQUE COMME PLANCHE DE SALUT	21
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	23
JUSTITIA ET CARITATE	24
PERSPECTIVES	24
REMERCIEMENTS	25
BIBLIOGRAPHIE	26